

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	40 (1952)
Heft:	795
 Artikel:	Au conseil national des femmes belges
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-267645

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La France aussi aura son village international d'enfants

A Sainte-Colombe — nom prédestiné... — s'ouvrira cette année en France le premier village international d'enfants.

Le but des villages internationaux d'enfants, qui vont se multiplier de plus en plus, est de donner aux enfants, dès le plus jeune âge, le sens d'une communauté humaine en leur procurant l'occasion de se rencontrer, de se comprendre et de nouer des amitiés qui sont un gage d'espoir pour la paix de l'avenir.

C'est dans la Côte d'Or, à 210 km. de Paris, aux alentours des sources de la Seine, que se dressera le camp de Ste-Colombe, dans la propriété offerte par le Dr Thomson. Il comportera une piscine, des jeux de plein air, une bibliothèque, un guignol, un cinéma, etc.

Dans ce cadre harmonieux voisineront — et, souhaitons-le, fraterniseront — pour un mois de vie commune, du 28 juin au 28 juillet, des enfants venus de douze pays, parmi lesquels la Suisse.

C'est au cours d'une conférence de presse — donnée à la *Documentation Française*, annexe du Ministère de l'Information — qui rassemblait de nombreuses personnalités, que nous fut révélé ce grand projet. Tour à tour, M. Michel Boutron, délégué de la France à la création en 1951 du village international de Cincinnati, aux Etats-Unis et Mme Germaine Kellerson, présidente-fondatrice des Villages Internationaux d'Enfants, vinrent nous conter ce que furent l'expérience de Cincinnati, et ce que sera celle de Sainte-Colombe.

A Cincinnati, aux Etats-Unis, où la question des gens de couleur est souvent si sensible pour ces derniers, on eut le spectacle

réconfortant d'une équipe enfantine américaine composée indifféremment de noirs et de blancs.

En France, où, Dieu merci, la question ne se pose jamais, on verra des enfants de tous les pays, de toutes races et de toutes confessions. Et c'est tant mieux. Car l'expérience sera évidemment d'autant plus intéressante que les camarades improvisés seront d'origines plus diverses. Mme Kellerson eut d'ailleurs une image heureuse pour terminer sa présentation à la presse : « Je suis convaincue, affirma-t-elle, que c'est par là que s'exprimera la mélodie du monde. » Et elle conclut : « Si vous voulez qu'ils vivent, faites que tous les enfants du monde se donnent la main. »

M. Coste-Floret enfin, ministre de l'Information, avait tenu à présider la séance, marquant ainsi par là l'importance que la France attache à ce rapprochement par l'enfance. En quelques phrases pertinentes, il situa les diverses tentatives sociales à leur vraie place, classant les villages internationaux d'enfants parmi les grandes conceptions qui réalisent de grandes œuvres. Et il clôtura la séance par cette image émouvante et symbolique : « Qu'y a-t-il de plus beau qu'une main humaine qui serre une autre main humaine, surtout lorsque c'est une main d'enfant ? »

Janine Auscher.

(Celles de nos lectrices que cette question intéressera, peuvent se mettre directement en rapport avec le Comité Français des Villages Internationaux d'Enfants, 40, avenue du Président Wilson, Paris XVI^e).

Le Conseil des ministres grec a décidé d'accorder le droit de vote aux femmes pour les prochaines élections générales. Jusqu'à présent les Grecques n'avaient participé qu'à des élections municipales.

Le projet, présenté par le ministre de l'Intérieur, doit encore passer devant le Parlement, mais la ratification semble assurée.

On a célébré le cinquantenaire d'un journal d'Alexandrie, « L'économiste égyptien », par un numéro spécial sur l'Egypte et son économie. Le rédacteur de cet organe est une femme, Mlle Marguerite Hosny.

Dame Elisabeth Cadbury, personnalité active du Conseil national des femmes britanniques et ancienne vice-présidente du Conseil International des femmes, est décédée en décembre dernier.

Le Conseil national des femmes indoues a célébré récemment le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.

Le *All Ceylon Women's Conference*, en quelque sorte le conseil national des femmes de ce pays, vient de faire une enquête permettant de dépister des enfants employés comme serviteurs dans certaines ménages, dès l'âge de cinq ans ! Il s'agit de les envoyer à l'école obligatoire.

D'après un rapport de l'Organisation mondiale de la santé, la population mondiale s'accroît tous les jours de 60.000 personnes.

Israël est un pays où la proportion des femmes dans le Parlement est des plus importantes; elle forme le 20 % du total.

En Angleterre et pendant la guerre, le maximum de femmes exerçant une profession s'est élevé, en 1943, à 7 millions un quart. Le maximum en période de paix a été atteint en septembre 1951, il s'élève à 7.450.000.

On a discuté, à l'Assemblée des Nations Unies, dans la quatrième commission, de la

Les brèves informations parues sous cette rubrique ont été glanées dans divers journaux féminins : International Women's News, Bulletin du Conseil International des Femmes, Bulletins des Conseils nationaux de Belgique et de Grande-Bretagne, Schweizer Frauenblatt, Die Frau, Women's Bulletin, etc.

question des mariages d'enfants qui sont absolument prohibés dans les territoires dépendant de la France et la Belgique, mais semblent encore pratiqués dans ceux qui dépendent de la Grande-Bretagne.

En France, les femmes ont accès sans limite, dans les universités, ainsi qu'aux Ecoles vétérinaires, Ecole centrale, Ecoles de physique et chimie, Beaux-Arts, Arts décoratifs, Ecole des Chartres.

En revanche, elles ne peuvent pas entrer dans les Ecoles militaires et navales, Aéronautiques, Eaux et Forêts, Ponts et Chaussées et... céramiques !

Pourquoi ne peuvent-elles apprendre la céramique ? — Mystère.

Miss Mary Field est spécialisée dans les films destinés aux enfants. Elle est l'autorité reconnue en cette matière en Grande-Bretagne et depuis des années, elle et son équipe supervisent les programmes préparés pour la jeunesse.

La délégation féminine japonaise, invitée par le Ministère britannique des affaires étrangères à venir à Londres discuter des problèmes sociaux, a été l'objet d'une brillante réception donnée par l'Alliance internationale des femmes, droits égaux, responsabilités égales, au Club des Femmes universitaires.

Le Département de l'Information des Nations Unies avait convoqué à l'UNESCO, à Paris, du 29 octobre au 22 novembre 1951, une conférence régionale des Organisations non-gouvernementales. L'objet de la réunion était d'étudier les problèmes de l'information et de l'opinion publique, relativement aux Nations Unies. 12 pays étaient représentés.

Un foyer pour jeunes paralysés qui, jusqu'ici étaient relégués dans des asiles de vieillards, a été inauguré à Vevey.

Il semble qu'il y ait actuellement un peu plus de 200.000 Suisses établis à l'étranger, inscrits dans nos consulats. 68.719 ont une double nationalité. La plus grande colonie se trouve en France (70.000) puis aux Etats-Unis (27.000), viennent ensuite l'Allemagne, la Grande-Bretagne, etc.

Les abonnés au „Mouvement Féministe“, reçoivent „Femmes Suisses“ d'office, sans aucun versement supplémentaire.



Au conseil National des femmes belges

Le Conseil national des femmes belges a procédé à des élections de son comité en janvier dernier. La baronne Boël qui présidait aux destinées de ce conseil, a reçu le titre de présidente d'honneur et c'est Mme Leroy-Bois, secrétaire générale du Conseil, depuis 1945, qui est devenue présidente active. Mme Leroy-Bois n'est pas inconnue de nos lectrices. A plusieurs reprises, sur le sujet des aides familiales, de la femme au foyer exerçant une profession, et surtout sur le sujet de l'égalité de la morale entre les sexes, où elle est une militante internationale, nous avons eu l'occasion de publier des articles qui ont eu pas mal de retentissement.

Ceux qui font de la publicité dans nos colonnes sont des amis qui soutiennent notre cause et notre journal a besoin d'eux. A votre tour, ils ont besoin de vous, soutenez-les.

désire continuer à explorer les royaumes de la science et de la connaissance.

Franklin D. Roosevelt

Le dernier ouvrage de M. Georges Rigassi, *Franklin D. Roosevelt*, a été déjà largement commenté dans la presse de notre pays et nous ne pouvons qu'en ajouter du nouveau à ce qui a été dit et écrit à ce propos. M. Rigassi, quoique historien scrupuleux, a une manière profondément humaine de présenter ses héros. Le plan anecdotique est toujours subordonné à l'analyse chaleureuse du personnage. Franklin Roosevelt dont l'influence a été si considérable sur les événements de notre temps, mérite d'être connu sous ce jour. Mais ce qui certainement intéressera nos lectrices, au premier chef, c'est le rôle de Mrs Roosevelt dans cette existence : au moment de la maladie, de l'infirmité et d'abord dans l'espérance de sauver du marasme une brillante intelligence, elle l'aide à poursuivre son activité politique. Il ne perd ainsi jamais le contact avec l'actualité et les hommes qui menaient les affaires publiques. Qui mesurerait la portée incalculable de cette ténacité ?

Ed. Labor et Fides

d'après l'article de Mme Virginia Schepard, paru dans le Friend's Intelligencer.

La publicité des films

La Frauenzentrale zurichoise s'est émue de la publicité faite par les cinémas, dans les cadres photographiques qui illustrent le film qui est à l'affiche. On sait que le même problème a mis aux prises, récemment, nos autorités genevoises et les tenanciers de cinéma. Il s'agit évidemment d'un problème très difficile. Celui qui exploite un cinéma essaie de capter l'intérêt de la clientèle et l'intérêt du plus grand nombre. Or le plus grand nombre est, malheureusement mû par les chocs sensuels les plus violents.

On a réagi et c'est fort heureux, mais le problème publicitaire qui est un des plus graves de l'heure, en ce qui concerne notre jeunesse, devrait être pris en mains, mais comment ?

Résolution des femmes zurichoises

Les femmes qui assistaient le 9 février à l'Assemblée générale de la Frauenzentrale de Zurich (ville et canton) — et parmi elles se trouvaient des centaines de mères de familles — observent avec une inquiétude croissante le niveau chaque jour plus bas de la réclame des films.

Dans l'intérêt de la jeunesse avant tout, elles prient tous les directeurs et propriétaires de cinéma, ainsi que les éditeurs de journaux de composer leur propagande de telle sorte que le tact et le goût n'en soient point offensés.

Femmes turques

(suite)

La jeune fille des villes

La jeune fille élevée dans une petite ville a toujours été étroitement surveillée par ses protectrices naturelles plus âgées. Aujourd'hui, elle ne porte plus le voile pour sortir, mais elle doit couvrir ses cheveux et ses bras, en signe de modestie, et les occasions de sortir sont fort limitées : elle peut aller chez une amie de sa mère, chez la couturière, chez le docteur, à la mosquée, toujours accompagnée, cependant d'une personne plus âgée, parente, amie, servante. Elle ne doit pas pouvoir être soupçonnée d'avoir parlé avec un jeune homme, sa valeur en serait diminuée sur le plan matrimonial, aux yeux d'un préteur, lorsque des amis de ses parents projettent pour elle un mariage.

Ces considérations empêchent la jeune fille de profiter, le plus souvent, des possibilités d'instruction qui s'offraient à elle actuellement.

Tout d'abord, dans les petites villes, les écoles primaires et moyennes sont mixtes pour garçons et filles. Or, beaucoup de parents n'aiment pas mêler leurs filles à des garçons, lorsqu'elles sont déjà assez grandes,

Si une jeune fille intelligente et douée a pourtant réussi à surmonter les préjugés et à passer avec succès les épreuves exigées, elle aura le droit d'entrer au lycée, puis à l'université, elle sera soutenue par les autorités éducatives. Mais on constate que parmi les étudiantes, il y en a peu encore qui viennent des petites villes. Il faut avoir beaucoup de ténacité et de courage pour y parvenir.

On peut citer en exemple une jeune femme médecin, qui pratique présentement dans la petite ville où elle a été élevée. C'est la fille d'un pharmacien qui espérait qu'elle lui succéderait. Il lui a fait poursuivre ses études dans un lycée, à une demi-journée d'autobus de chez lui, puis elle est entrée à l'université d'Istanbul, logeant dans un hôtel pour femmes. C'est là qu'elle sentit que la vocation médicale l'emportait. Son père un peu déçu se déclara cependant d'accord et la réussite de sa carrière a justifié la confiance qu'on avait mise en elle.

Tout est bien plus facile pour la jeune Turque, née dans une ville comme Ankara ou Istanbul. Sans quitter sa famille, elle peut aller jusqu'au bout de ses études. C'est même si commode qu'on voit des familles entières venir habiter la ville universitaire jusqu'à ce que les fils et les filles aient fini leurs études.

On manque de statistiques sûres au sujet du choix des femmes parmi les différentes

facultés. On sait par exemple que sur 465 diplômés en médecine, 65 étaient des femmes. On recherche beaucoup aussi les sciences économiques et commerciales, on s'oriente aussi beaucoup vers les instituts qui préparent aux carrières du commerce, de la banque, de l'enseignement, du droit, des beaux-arts, du journalisme, de l'agriculture, etc. Mais les dits instituts ne suffisent pas à la demande des élèves et il faut que de plus nombreux professeurs soient formés, pour qu'ils puissent faire face à la situation.

La seule voie largement ouverte aux femmes, où elles ont toute possibilité de s'inscrire et la certitude de ne pas manquer de travail, c'est la carrière d'infirmière. Malheureusement, cette branche de l'activité humaine n'a aucun prestige dans le public. Les parents et les jeunes filles n'y songent même pas. Pourtant, c'est sur les rives du Bosphore, que Florence Nightingale créa, en quelque sorte, la profession. Il faut espérer que le congrès célébrant le centenaire des garde-malades se réunira en Turquie et contribuera un certain lustre à cette profession indispensable.

D'une manière générale, la jeune fille qui a fait des études s'intéresse plus à celles-ci qu'à des propositions de mariage. Elle a goûté à l'indépendance et au prestige personnel, elle connaît les joies de la vie et de la pensée, en dehors des restrictions familiales, elle a mis son intelligence à l'épreuve et elle